

DEMANDE DE RACCORDEMENT

Installation de puissance de
consommation supérieure à 228kVA



VOTRE DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

Quelles sont les pièces à fournir pour faire votre demande de raccordement en électricité ?

Pour établir une proposition de raccordement au réseau d'électricité, complétez le formulaire (éventuellement avec l'aide de votre installateur) et retournez le accompagné des documents suivants, indispensables à l'instruction de votre dossier :

- Le présent document complété et signé par vos soins ;
- Un plan de situation (échelle 1/25000ème ou 1/10000ème) avec l'identification des limites de la parcelle concernée ;
- Un plan de masse de l'opération (échelle 1/200ème ou 1/500ème) avec l'emplacement du poste de livraison (le raccordement de référence correspond à un emplacement en limite de parcelle) ;
- Une copie de l'Autorisation d'Urbanisme, le cas échéant, le certificat de permis tacite (cas d'un permis) ou de non-opposition (cas d'une déclaration préalable).

Vous souhaitez que les travaux de raccordement sur les ouvrages dédiés à votre installation soient réalisés par :

- EDF en Martinique
 Vous souhaitez réaliser vous-même ces travaux dans le cadre de l'article L.342-2 du code de l'énergie.*

DEMANDEUR DU RACCORDEMENT

M. ou Mme (prénom, nom)

La société⁽¹⁾

La collectivité locale⁽²⁾

Le cas échéant, représenté par M. ou Mme⁽³⁾
.....dûment habilité(e) à cet effet.

Adresse actuelle.....

N° et nom de la voie :

Code postal : Commune :

Téléphone : Mobile :

Mail :

TIERS HABILITÉ

Il s'agit d'un autre professionnel (électricien, bureau d'étude...) ou d'un particulier qui assure tout ou partie du suivi de la demande de raccordement.

Le demandeur du raccordement a-t-il habilité un tiers ? Oui Non

Si oui, merci de renseigner les éléments suivants :

- Le tiers dispose d'une autorisation. Cette autorisation permet au tiers d'exprimer la demande de raccordement auprès d'EDF en Martinique, de prendre connaissance des informations relatives au raccordement.
- Le tiers dispose d'un mandat. Ce mandat permet d'habiliter un tiers pour agir au nom et pour le compte du Demandeur. Dans ce cas, l'interlocuteur d'EDF en Martinique est le mandataire. Dans le cadre de ce mandat, pour le projet décrit dans ce formulaire, le Demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers habilité de³ :

- Signer en son nom et pour son compte tout document contractuel relatif au raccordement (Proposition de Raccordement (PDR), Convention de Raccordement Directe, en cas de recours à l'article L342-2 du code de l'énergie : Contrat de Mandat L. 342-2 et Avenant L. 342-2 à la PDR) ainsi que (uniquement pour les Installations de production de puissance de raccordement ≤ 36 kVA) le Contrat d'Accès au réseau et d'Exploitation (CAE). Ces documents étant rédigés au nom du Mandant ;
- Procéder en son nom et pour son compte aux règlements financiers relatifs au raccordement. A ce titre EDF en Martinique adressera tous les documents financiers (factures, relances...) au Mandataire, étant entendu que ceux-ci demeureront émis au nom du Mandant.
- En cas de recours à l'article L342-2 du code de l'énergie, exécuter le contrat de mandat et ses annexes au nom et pour le compte du Mandant, et étant entendu que le Demandeur du raccordement demeure responsable de sa bonne exécution.

Une copie du mandat ou de l'autorisation doit être jointe à ce formulaire de demande de raccordement

Personne / société habilitée⁽¹⁾ :

Le cas échéant, représenté par M. ou Mme⁽²⁾ :
....., dûment habilité(e) à cet effet.

Adresse :

N° et nom de la voie :

Code postal : Commune :

Téléphone : Mobile :

Mail :

(1) : dénomination et forme sociale, adresse du siège, n°RCS, capital, qualité. (2) : Prénom, Nom suivi de titre/fonction. (3) : cocher les cases correspondant au périmètre du mandat

COORDONNÉES DE L'INTERLOCUTEUR TECHNIQUE

C'est l'électricien ou un représentant du bureau d'étude chargé de l'installation électrique de l'opération.

Prénom-Nom :

Dans le cadre d'une société, raison sociale :

Adresse :

N° et nom de voie :

Complément d'adresse (bâtiment / étage / n° de lot) :

Code postal : Commune :

Téléphone : Mobile :

Mail :

ADRESSE DE FACTURATION (si elle est différente de l'adresse du demandeur ou du tiers mandaté)

Nom / Dénomination :

N° et nom de voie :

Code postal : Commune :

IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU PROJET

Adresse du projet :

N° et nom de voie :

Complément d'adresse (bâtiment / étage / n° de lot) :

Code postal : Commune :

Existe-t-il d'autres Points de Livraison sur le Site ? Oui Non

L'Installation est-elle située sur une ZAC ? Oui Non

Nom du voisin le plus proche du chantier (à des fins de localisation) :

DESCRIPTIF DU PROJET

Précisez la nature de votre projet :

- Nouveau raccordement (principal)
 - Avec alimentation de secours Sans alimentation de secours

Précisez votre demande en renseignant la description détaillée du projet.

- Modification de raccordement existant

Précisez votre demande en remplissant le paragraphe B « Modification de raccordement ».

- Ajout d'une alimentation de secours sur votre raccordement existant

Précisez votre demande en remplissant le paragraphe C « Ajout d'une alimentation de secours ».

DESCRIPTION DETAILLÉE DU PROJET

A - Puissance de raccordement neuf

La puissance de raccordement se déduit de l'intensité maximale que l'utilisateur souhaite soutirer au Réseau Public de Distribution. C'est un des paramètres déterminants qui permet à EDF en Martinique de mener les études techniques nécessaires au raccordement. Si, à l'avenir, les besoins de puissance dépassaient cette puissance de raccordement, les éventuels travaux d'adaptation du réseau desservant l'Installation seraient à votre charge.

Puissance de raccordement demandée : kW

Puissance de secours demandée uniquement si alimentation de secours : kW

B - Modification de raccordement (À ne remplir qu'en cas de demande de modification.)

Identifiant du Point de Livraison existant - N° PDC/PADT :

Nature de la modification :

- Augmentation de puissance Puissance de raccordement demandée :kW
- Autre

Détail de la modification de raccordement demandée :

C - Ajout d'une alimentation de secours (À ne remplir qu'en cas d'ajout d'alimentation de secours.)

Identifiant du Point de Livraison existant - N° PDC/PADT :

Puissance de secours demandée : kW

D - Importance de la localisation des éléments de votre raccordement

À NOTER

Le poste de livraison doit être accessible au personnel d'EDF en Martinique 24 h sur 24 h, sans franchissement d'accès contrôlé. Selon la Documentation Technique de Référence d'EDF en Martinique, le raccordement de référence de votre Installation correspond au poste de livraison en limite de parcelle. À votre demande, nous étudions la possibilité de réaliser le déport du poste de livraison à l'intérieur du site. Le montant des travaux réalisés dans le domaine privé est alors à votre charge et ne bénéficie pas de la réfaction sur le coût du raccordement de votre Installation.

Cocher la configuration souhaité : Raccordement de référence Autre configuration

- Le poste de livraison est accessible depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé.
- Le poste de livraison est intégré dans le bâtiment par exemple. Vous devrez garantir l'accès permanent au poste de livraison au personnel d'EDF en Martinique.

Il est indispensable d'indiquer l'emplacement du poste de livraison sur le plan de masse de votre opération (cf : liste des pièces obligatoires à fournir)

Si vous souhaitez un raccordement différent du raccordement de référence :

Indiquez la distance entre le point de pénétration souhaité pour votre raccordement et le poste de livraison :

d = mètres

Souhaitez-vous réaliser la tranchée en domaine privé et fournir le(s) fourreau(x) ?

- Oui (recommandé) Non

Le diamètre des fourreaux sera précisé dans la Convention de Raccordement.

Précisions sur les appareils électriques de votre installation

Certains de ces appareils présentent des caractéristiques particulières qu'il est important d'identifier pour apporter à votre projet la solution de raccordement la plus adaptée et ainsi garantir la qualité de votre alimentation électrique.

Nombre de transformateurs HTA/BT :

Puissance des transformateurs : kVA

Présence d'autoproduction :

Oui Non

Présence de process utilisant la force motrice (compression des fluides, pompage, froid, climatisation, robotique, machine-outil, chaîne de fabrication, transport, levage, sciage, laminage, forage...):

Oui Non

Si Oui, puissance totale de la force motrice : kVA

Présence de process de type électrochimie (Électrolyse...):

Oui Non

Si Oui, puissance totale des process « électrochimie »: kVA

Présence de process de type électrothermie (Fours à induction à fréquence industrielle, fours à induction à haute fréquence, fours à arc à courant alternatif, fours à arc à courant continu, fours à résistance...):

Oui Non

Si Oui, puissance totale des process « électrothermie »: kVA

Présence de process de type soudage :

Oui Non

Si Oui, puissance totale des process « soudage »: kVA

Présence de process de type broyage (Broyeur concasseur...):

Oui Non

Si Oui, puissance totale des process « broyage »: kVA

Présence d'autres usages perturbateurs (Éclairage à décharge, éclairage générant des harmoniques...)

Oui Non

Si Oui, puissance totale des autres usages perturbateurs : kVA

Informations complémentaires

ÉCHÉANCE SOUHAITÉE

Date souhaitée de la mise en exploitation du raccordement :

Date souhaitée de la mise en service de vos installations :

VALIDATION DES INFORMATIONS

EDF en Martinique établira une proposition de raccordement à partir des éléments que vous avez indiqués dans ce formulaire.

Date de dépôt de votre demande :

M ou Mme (Prénom, Nom, Titre/Fonction) :

Signature :

COMMENT NOUS RETOURNER VOS DOCUMENTS ?

- Par mail (recommandé) : sei-martinique-raccordements@edf.fr
- Par courrier : EDF en Martinique - Agence Etudes et Raccordement - Immeuble Les Cascades-Place François Mitterrand BP1103-97248 Fort-de-France CEDEX

Pour toute demande d'information, un numéro unique de 7h00 à 12h00 : 0596 59 28 01

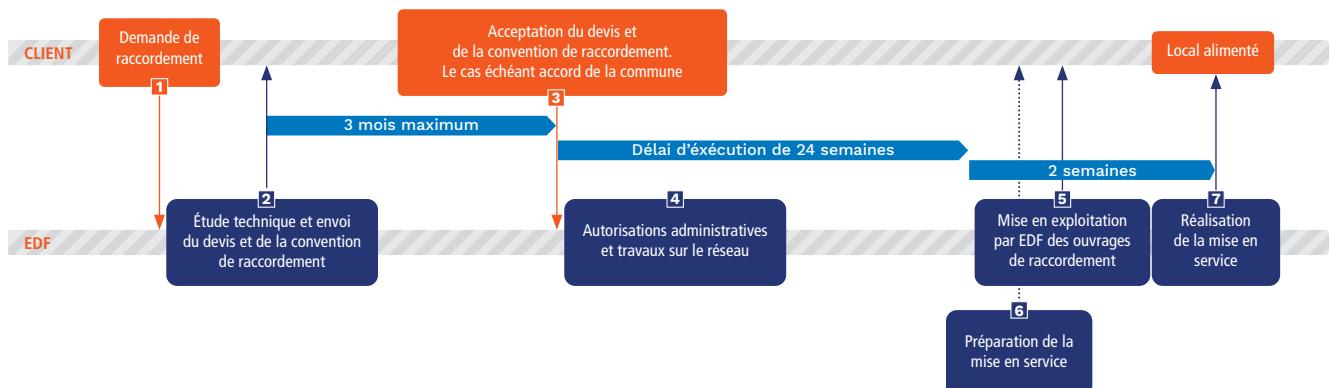
À noter

L'emplacement définitif du coffret extérieur est conditionné par la proximité du réseau électrique. Il vous sera précisé dans la proposition de raccordement. L'emplacement retenu peut donc être différent de votre souhait. Si votre raccordement ne concerne pas une construction dans un lotissement déjà viabilisé, merci de joindre à votre demande une ou plusieurs photos du terrain côté voie publique en indiquant l'emplacement souhaité du coffret de comptage, ainsi qu'une photo du poteau EDF si le réseau d'électricité est aérien.

* Article L342-2 Modifié par LOI n°2018-727 du 10 août 2018 - art. 59

Le producteur, ou le consommateur, peut faire exécuter, à ses frais et sous sa responsabilité, les travaux de raccordement sur les ouvrages dédiés à son installation par des entreprises agréées par le maître d'ouvrage mentionné à l'article L. 342-7 ou à l'article L. 342-8 et selon les dispositions d'un cahier des charges établi par ce maître d'ouvrage sur la base de modèles publiés par ce dernier. La mise en service de l'ouvrage est conditionnée à sa réception par le maître d'ouvrage.

DÉLAIS D'ÉTUDE ET TRAVAUX





EDF en Martinique
Agence Accueil Etudes et Raccordement
Immeuble Les Cascades
Place François Mitterrand
97248 Fort-De-France
Capital de 1 551 810 543 euros - 552 081 317 R.C.S. Paris

edf.mq
Edf en Martinique

L'énergie est notre avenir, économisons-la !